



SECTION
DE LA
HAUTE-SAÔNE



Compte Rendu CHS DU 3 NOVEMBRE 2022

Des adieux sous le signe de la sobriété énergétique

Le 3 novembre 2022, nous étions convoqués pour le dernier CHS dans sa version actuelle. La défense de vos intérêts en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail se fera à compter de janvier 2023 au sein des Comités Sociaux d'Administration Locaux (CSAL). Votre vote est donc d'autant plus important !

1° Approbation du PV du 6 juillet 2022

Chacun pourra apprécier la rapidité de la transmission des documents !!

2°Présentation juridique du CSA par M Jean Yves LEGLISE

Notre ancien Inspecteur Hygiène et Sécurité étant parti à la retraite c'est désormais Monsieur LEGLISE qui assure le suivi au niveau de notre département. Il est en charge de l'ensemble de la Région Bourgogne Franche-Comté. Aura-t-il plus de disponibilité ? Beaucoup d'inconnues subsistent sur le fonctionnement de la nouvelle instance. FO DGFIP craint que la défense des personnels se trouve altérée par ce nouveau fonctionnement.

3° Examen des fiches de signalements, des accidents de travail et des demandes portées au registre SST 701/2022

Une seule nouvelle fiche de signalement constatée depuis le dernier CHS.

4° Présentation du nouveau dispositif de médecine du travail pour les agents de la DDFIPde Haute Saône

Nous pourrions être ravis de disposer d'un médecin du travail. **MAIS** il ne sera disponible qu'un jour par mois ! Les rendez-vous devront automatiquement passer par le service RH et l'infirmière ne viendra que dans un an !

**Notre Direction espère pouvoir récupérer le retard pris depuis le départ du Dr FAIVRE.
Nous sommes loin du tableau optimiste qui nous avait été présenté !**

« Trois fois rien ça fait déjà quelque chose » dit Raymond DEVOS et non Monsieur le Président nous ne regardons pas systématiquement le verre à moitié vide !

5° Suite donnée à la décision de mise en place d'une délégation d'enquête du CHS-CT du 6 juillet 2022

Un accident de travail grave avait été signalé sur les fiches de signalements examinées lors du CHSCT du 6 juillet. Il avait donc été décidé la création d'une commission d'enquête qui avait un double objectif : éclaircir les circonstances et faire en sorte que ce genre de fait puisse être évité dans la mesure du possible.

Les représentants syndicaux des autres OS ne souhaitent désormais plus participer aux travaux de cette commission pour des raisons de calendrier trop tardif.

FO-DGFIP a une autre vision des choses. Il est important de trouver des méthodes pour tenter **d'éviter** que des faits nuisant gravement à la santé des personnels et impliquant l'Administration se reproduisent.

Chacun appréciera.

6° Point Budget et propositions de dépenses

Ce dernier CHS est l'occasion de consommer la totalité des crédits.

FO-DGFIP rappelle que les propositions de dépenses doivent être examinées et validées en séance et non par échange de mel.

Éviter de perdre des crédits oui évidemment , ne pas avoir d'arbitrage en séance non !

Les propositions de dépenses de FO-DGFIP pour apporter des conditions de travail meilleures compte-tenu des contraintes imposées par la sobriété énergétique n'ont pas été retenues.

Un compromis a été trouvé en optant pour seconde formation de secourisme.

De plus, des achats d'écrans pour les CDL et fontaines à eau ont semblé plus pertinents.

Questions diverses :

→ Sobriété Énergétique : Nous avons participé à un groupe de travail pour tenter de trouver des mesures simples pour économiser l'énergie. La direction communiquera sur le sujet (température à 19 degrés, plus d'eau chaude...)

« Un travailler plus pour avoir moins froid »

Nous craignons que la Sobriété rime avec Austérité.

Nos conditions de travail hivernales risquent de refroidir nos corps mais échauffer nos esprits !



Les représentants : Nathalie GUYOT, Pascal BAULLARD